



Augmentation des tarifs de l'énergie : le gouvernement doit répondre à l'urgence sociale !

Le départ en vacances rime avec la « Dolce Vita ». Comme chaque année, le début de l'été déclenche un cortège de hausse des tarifs. Si le ministère accepte l'augmentation des prix de l'énergie, il servira la « Dolce Vita » des actionnaires de GDF-Suez mais pas les salariés consommateurs qui ont enregistré une perte de leur pouvoir d'achat de plus de 1 %.

Une hausse de 5 % serait inacceptable pour les salariés consommateurs. En effet, le prix du gaz sur le marché de gros a reculé d'un quart de sa valeur. Une baisse qui devrait largement couvrir la « hausse » des coûts logistiques.

Pour l'électricité, les tarifs des abonnements resteront pour l'instant inchangés. En revanche, la taxe de Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE) sera relevée de 1,1 % selon l'application de la loi de finance rectificative pour 2012.

En parallèle, la Commission de Régulation de l'Énergie a imposé, par publication au Journal Officiel, une hausse du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE), autrement appelé tarif d'acheminement, de 1,8 % au 1^{er} août. Gardons en tête que sur une facture EDF, la consommation réelle d'électricité ne représente qu'environ 66 % du montant, les taxes et contributions en occupent 17 % ainsi que l'abonnement.

Ainsi, le nouveau gouvernement qui a promis le changement ne doit pas répondre aux dogmes néolibéraux qui renforceraient encore le pouvoir des actionnaires, alors qu'en 2010 les dividendes versés par les sociétés telles que GDF-Suez avaient atteint les 309 milliards d'euros.

Pour l'INDECOSA-CGT, l'accès à l'énergie électrique, au gaz et à l'eau est un droit inaliénable. Nous exigeons que l'accès aux KWH et des mètres cubes nécessaires à l'usage d'un logement pour une première tranche de revenus familiaux soit garantie comme droit fondamental et pris en charge solidairement. C'était une des nombreuses promesses du candidat Hollande. **C'est pour le rendre possible qu'INDECOSA-CGT revendique que la gestion du gaz, de l'électricité et l'eau soit assurée par un grand Pôle Public de l'Énergie.**

Contacts Presse :

Joëlle RONNÉ au 06 56 32 44 08

Guy BEAUNÉ au 06 89 94 70 88

Montreuil, le 3 juillet 2012